

TAXE COMMUNALE DE SÉJOUR
FORMULE DE DÉCLARATION (art. 5)

EXERCICE 2017

Je soussigné(e) :

Domicilié(e) à :
(adresse complète s.v.p.)

Téléphone : /

Bailleur du gîte – hôtel – chambre d’hôte - meublé touristique - immeuble ou appartement – terrain de camping – immeuble ou terrain mis à disposition exclusivement de groupements de jeunes* sis à GOUVY,

rue, n°
parcelle cadastrée : Div.....Sec.....N°.....

dont le propriétaire est : (Merci de noircir la case correspondant à votre situation)

- Moi-même
- Monsieur/Madame :
Domicilié(s)

DÉCLARE (Merci de noircir la case correspondant à votre situation)

- que le gîte - hôtel - chambre d’hôte - meublé touristique - immeuble ou appartement* susnommé a, pour l’exercice 2017 :

une capacité d’hébergement en lits, de personnes

- que le terrain de camping susnommé a, pour l’exercice 2017 :

une capacité de emplacements,
hormis les emplacements de caravanes résidentielles soumises à la taxe sur les secondes résidences.

- que le terrain - immeuble * mis exclusivement à disposition des groupements de jeunes susnommé a, pour l’exercice 2017 :

une capacité d’hébergement, de personnes

(en vue de l’application de l’article 2 du règlement communal du 27 octobre 2016 dont copie en annexe).

→ J’autorise une personne mandatée par la commune à vérifier si ma déclaration est complète, correcte et précise (art. 6 et 7).

Fait à, le

Signature :

☞ Compléter la rubrique
* Entourer la mention exacte

!!!! Veuillez nous transmettre cette déclaration pour le au plus tard.
À défaut, la procédure de l’enrôlement d’office sera entamée.